

PRESIDENCE DU CONSEIL DE REGULATION

*Séminaire UIT-ARTAC sur le Fonds du Service Universel (FSU), la qualité des Réseaux (QoS) et l'utilisation des plateformes sur la régulation numérique
Du 7 au 10 novembre 2023,
Douala-Cameroun*

**Mot de Monsieur Célestin KADJIDJA,
Président du Conseil de Régulation de l'ARCEP GABON**

**Monsieur le Directeur Général de l'ART Cameroun,
Madame le Secrétaire Permanent de l'ARTAC,
Monsieur le Représentant de l'UIT Afrique Centrale et Madagascar,
Messieurs les Directeurs Généraux des Opérateurs,
Chers Collègues Régulateurs,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

C'est en ma qualité de Président de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes du Gabon, installé dans ces fonctions depuis le 5 octobre 2023, que j'ai l'honneur de prendre la parole ici, en terre camerounaise, dans le cadre du séminaire sous-régional riche en problématiques que sont :

- ✓ le Fonds de Service Universel (FSU),
- ✓ la Qualité de Service (QoS) et
- ✓ l'Utilisation des Plateformes sur la Régulation Numérique,

organisé conjointement par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et l'Assemblée des Régulateurs des Télécommunications de l'Afrique Centrale (ARTAC) dont mon pays le Gabon est membre.

Comme vous le savez, mon Pays le Gabon se trouve dans une phase de Transition Institutionnelle.

Je voudrais donc solennellement remercier l'UIT et l'ARTAC pour avoir bien voulu associer le Gabon à la présente rencontre de ce jour.

Cette invite nous donne l'occasion de réaffirmer notre présence dans les Instances Internationales et sous-régionales.

Avant d'aller à l'essentiel de mon propos, je voudrais tout d'abord remercier particulièrement la République sœur du Cameroun qui abrite ces travaux et le Secrétariat Permanent de l'ARTAC pour l'accueil chaleureux et les conditions de travail avantageuses qui permettront à tous les participants, je n'en doute pas, de revisiter les rôles respectifs du Régulateur et des Opérateurs pour une Régulation Collaborative associant tous les Acteurs.

En effet, en tant que Régulateurs, rappelons-le, il est nécessaire

- de nous informer sur les bonnes pratiques en matière de gestion, de financement et d'accès au service universel ;
- de faire par ailleurs le point sur les différentes expériences mises en œuvre et
- d'en tirer les enseignements utiles et profitables pour l'ensemble des participants.

En ce qui concerne spécifiquement le Gabon, qui compte encore 6,5% de la population non couverte, les thèmes qui seront abordés lors de cette rencontre sont des préoccupations primordiales, au sens où mon pays

- vise à réduire totalement la fracture numérique et à intégrer toutes les couches de la population à la Société de l'Information,
- et, par la même occasion, veille à améliorer la qualité des services offerts.

L'un n'allant pas sans l'autre, on ne peut parler de qualité de services sans parler de la couverture réseau ou encore d'un accès universel à celui-ci.

Les attentes du Régulateur du Gabon sont donc fortes.

Ainsi, suivant l'optique des nouvelles approches de régulation des communications électroniques, l'usage des plateformes numériques est une composante essentielle, car celles-ci représentent des sources d'informations nécessaires, non seulement à la prise de décision pour une régulation efficace, mais aussi à la stimulation de la concurrence et de l'innovation dans la fourniture des services.

Comme on dit d'ailleurs à l'A.R.T. CAMEROUN, « Réguler, c'est faciliter » ; ceci laisse entendre que le Régulateur est avant tout un facilitateur.

Je reste donc convaincu que les échanges seront enrichissants car ils permettront d'approfondir nos connaissances sur les solutions adaptées aux problématiques communes à nos pays ; telle que la mise en œuvre effective du Service Universel.

Ces discussions aideront à faciliter un partenariat entre les Régulateurs et les opérateurs pour le développement du Service Universel sur les axes routiers et dans les zones rurales mal ou non encore desservies.

C'est dans cette convergence d'actions, et comme il me plaît de le rappeler à mes équipes : « *il n'y a pas de héros solitaire* », que nos forces combinées ouvriront la porte des résultats concluants auxquels nous aspirons.

J'invite donc tous les délégués des pays frères, Cameroun, RDC, CONGO BRAZZAVILLE, RCA, à profiter aux maximum des précieux enseignements que nous délivreront l'Expert JEAN JACQUES MASSIMA LANDJI, Représentant IUT Afrique Centrale et Madagascar et la Consultante Mme REINE ESSOBMADJE.

Monsieur le Directeur Général ART, Mme Le Secrétaire Permanent ARTAC, Monsieur Le Représentant UIT Afrique Centrale et Madagascar, Messieurs les Directeurs Généraux des Opérateurs, Mesdames et Messieurs,

Je souhaite un bon déroulement des travaux et plein succès au Séminaire ARTAC sur le Fonds de Service Universel, la Qualité de Service et les Plateformes de Régulation Numérique.

Vive la coopération sous-régionale et internationale !

Je vous remercie.